



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

charges locatives

Question écrite n° 16926

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de Mme la ministre du logement et de la ville sur les difficultés budgétaires auxquelles sont confrontées parmi d'autres catégories de nos concitoyens, les familles locataires de leur logement. Ces situations sont particulièrement sensibles dans le Nord-Pas-de-Calais où la crise économique et sociale, le chômage, la précarité, l'insuffisance des revenus et le recul du pouvoir d'achat pèsent sur les ménages. Alors que le logement peut représenter jusqu'à 50 % des dépenses d'un foyer, il lui demande quels prolongements elle entend donner à la revendication des associations de défense des locataires, sollicitant l'intervention du Gouvernement dans la fixation et l'évolution contrôlée et maîtrisée des charges.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16926

Rubrique : Baux

Ministère interrogé : Logement et ville

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 février 2008, page 1347

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)